



LA PROISELIERE ET LANGLE

Bulletin municipal annuel 2023

LE MOT DU MAIRE

CHERS CONCITOYENS,

Comme chaque année, à pareille époque, je viens m'adresser à vous.

L'année se termine, cette période est l'occasion pour les familles de se retrouver pour les fêtes.

C'est aussi le moment de faire un point d'étape, bien chaotique à tous les égards, de ce que 2023 nous a apporté.

Tout d'abord la hausse du coût de la vie qui impacte le budget des familles.

Ensuite, la France a connu les émeutes cet été et aujourd'hui un sentiment d'insécurité plane toujours sur nos têtes.

Dans nos communes, on a l'impression d'être abandonné par l'Administration, on n'a plus vraiment d'interlocuteurs pour suivre nos dossiers, on se sent seul.

L'Etat nous demande de faire des investissements mais en face les enveloppes pour les subventions n'augmentent pas.

Est-ce que le but n'est pas de faire disparaître nos petites communes ?

Le rôle du Maire, aujourd'hui, est de plus en plus compliqué, parfois difficile car il établit le lien social dans une société de plus en plus individualisée et numérisée.

Il a le souci d'incarner et de dessiner ce que doit être la commune, qui est la vôtre, aujourd'hui et demain.

Cette année, les travaux ont été essentiellement centrés sur l'aménagement du cœur de la commune, au village de La Proiselière, avec récupération d'eaux de ruissellement et pose de trottoirs pour la sécurité des piétons ainsi que la création d'une place d'embellissement.

Pour finaliser l'investissement, il faudrait que le Département accepte de refaire le revêtement de la chaussée.

Nous avons connu l'arrivée de la fibre, très mal organisée. Il nous reste deux hameaux non alimentés, car j'ai refusé que les poteaux soient placés le long des routes communales, et depuis plus de nouvelles. J'en profite pour remercier les Elus du Conseil Municipal pour les décisions prises tout au long de cette année, tout cela en conservant des finances saines, avec l'excellent travail et les compétences de notre secrétaire.

Nous n'avons pas augmenté les impôts cette année, désolé si l'Etat a augmenté les bases d'imposition de 7 %.

Je veux remercier les dames qui ont participé au concours des maisons fleuries, elles contribuent à l'amélioration du cadre de vie et de notre environnement aux mille étangs.

En cette fin d'année, avec une pensée particulière pour les personnes seules ou malades, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

Je souhaite pour chacune et chacun d'entre vous ainsi que pour votre entourage, que 2024 vous apporte les satisfactions espérées et que 2024 soit une année, je l'espère heureuse, sereine et de paix.

BONNE ANNEE 2024

Le Maire, MAUFFREY Gérard

DÉTAILS DES CHANTIERS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNEE 2023

◇ AMÉNAGEMENT RUE DE LA FONTAINE

Travaux réalisés par l'Entreprise EUROVIA
Subvention bordures de trottoirs
Fonds de concours CCME
Département subvention voirie
DETR (en attente d'attribution)
Subvention Amendes de Police

112 208.44 € HT
4 000.00 €
5 000.00 €
17 181.00 €
33 662.00 €
4 816.00 €

Prêt relais de 90 000 € sur 3 ans en attente des subventions et du FCTVA

AVANT

APRÈS



◇ FAUCHAGE DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS FORESTIERS

Travaux réalisés par l'Entreprise THOMAS Jérôme
Coût des travaux :

3252.00 € TTC Travaux non subventionnés

◇ DÉNEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES

Subvention du Département :

390.00 € TTC

◇ NOTRE FORÊT

DÉPENSES POUR LA FORET :

Travaux en forêt :	6 730.02 €
Frais de gardiennage ONF :	5 110.18 €
Contribution à l'hectare :	240.00 €
Cofisation communes forestière :	169.00 €

VENTES DE BOIS SUR PIEDS :

Scierie du Tezin :	66 989.00 €
Lots d'éclaircissement aux affouagistes :	889.00 €
Futaies affouagères cédées en lots aux affouagistes :	1 260.00 €

◇ SYNDICAT DES 5 COMMUNES

Fonctionnement des écoles et entretien des biens intercommunaux : **3 922.59 €**

La Communauté de Communes des 1000 Etangs participe aux frais du périscolaire à hauteur de : **16 275.44 €**

◇ **PARTICIPATION A LA SCOLARITE DES ENFANTS DE LA PROISELIERE EN PRIMAIRE A FAUCOGNEY** **386.29 €**

◇ POUR VOTRE INFORMATION

• Le 09 août 1944

Chaque année a lieu la cérémonie au monument aux morts de La Bruyère avec dépôt de gerbes en présence de Madame la Sous-Préfète, des Maires de La Proiselière et de La Bruyère, des Elus, des associations patriotiques et des portes drapeaux.



• Syndicat des Eaux des Fontelles

L'an dernier, on pensait faire les travaux de captage de la nouvelle source en 2023 mais malheureusement on est en attente de l'arrêté du Préfet pour les autoriser. L'enquête publique a eu lieu en Mai 2023 avec un avis favorable du commissaire enquêteur et maintenant on attend cet arrêté préfectoral. On croise les doigts pour réaliser ces travaux en 2024 !

• Concours des maisons fleuries

Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries doivent s'inscrire en Mairie avant le 1^{er} mai 2024.



• Présence verte

Pour un contrat « Présence verte » souscrit, la communauté de communes des 1000 étangs participe à hauteur de 31 €.

• Site internet « Campagnol »

Campagnol est un service internet conçu pour vous informer de la vie de la commune. Vous pouvez le consulter en tapant : <https://www.laproiseliereetlangle.fr>.

• État civil

▷ Mariage

NOSSEK Charlotte et PICHIHUA LOPEZ Ramiro, le 24 juin 2023.



▷ Décès

DIEBOLT Claude, le 31 mars 2023.
CORBERAND Jacques, le 03 juin 2023.
SCHNEIDER Alfred, le 01 juillet 2023.
CORBERAND Henriette, le 14 décembre 2023.

Congés de fin d'année
Le secrétariat de Mairie sera fermé
du 26 décembre 2023 au 08 janvier 2024 inclus.



Bonnes fêtes à toutes
et à tous !